

Les missions de la nouvelle délégation interministérielle au logement des agents publics se dessinent

Bastien Scordia

Quelles seront les missions de [Guillaume Decroix](#), le premier délégué interministériel au logement des agents publics ? Lors d'un groupe de travail avec les syndicats sur le logement des agents publics, fin décembre, la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) a détaillé les futures tâches de la nouvelle délégation interministérielle au logement des agents publics (Diloap), dont la création a été annoncée par l'exécutif le 11 décembre dernier, à l'occasion du deuxième Comité du logement des agents publics (Cilap).

Plusieurs objectifs ont été assignés à cette délégation, notamment *“assurer une coordination interministérielle et une approche relevant des trois versants de la fonction publique”*. Et ce dans l'optique d'améliorer l'accès au logement des agents publics dans un contexte de crise inédite du logement. Plusieurs pistes d'action ont déjà été avancées en ce sens par l'exécutif et d'autres devraient être annoncées cette année sur la base des travaux de la mission confiée par le gouvernement au député Renaissance David Amiel, dont les conclusions sont attendues rapidement.

Dans le détail, pas moins de 9 missions sont confiées à cette délégation, à commencer, donc, par la coordination des politiques de logement des différents ministères employeurs et la définition d'objectifs et de priorités de la politique interministérielle du logement *“en termes de publics, de territoires et d'instruments”*.

Identification et mobilisation du foncier public

Sur cette base, la délégation devra ensuite *“développer des dispositifs favorisant l'entrée des agents publics dans le parc locatif, l'accession à la propriété et l'adéquation des parcours résidentiels avec les parcours professionnels”*. Elle est également chargée d'animer une *“démarche de priorisation favorisant les agents publics exerçant des missions essentielles et de proximité”* ainsi qu'une démarche *“pluriannuelle d'identification et de mobilisation”* du foncier public *“en faveur du logement des agents publics”*.

Quatre autres missions ont été confiées à la délégation : évaluer l'efficacité des dispositifs en faveur du logement des agents publics ; animer le suivi de la demande et des politiques d'attribution des logements pour les agents ; veiller à l'information des agents concernant leurs droits en matière d'accès au logement et enfin, conduire *“toute étude prospective permettant d'anticiper sur les besoins futurs en lien avec les cartographies des services, la démographie et les*

évolutions sociologiques”.